

DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

PJN°8_AVIS MAIRES
28/07/2021

 PIÈCE JOINTE N°9 : AVIS DES MAIRES



SITE LE BLOC - COMMUNES DE ACHERES & CONFLANS-
SAINTE-HONORINE (78)



setec
énergie environnement

REVISIONS

Version	Date	Description	Auteurs	Relecteur
V1	28/07/2021	Première révision	A. JAYET	G. LE DEODIC

COORDONNEES

Siège social	Responsable d'affaire
setec énergie environnement Immeuble Central Seine 42 - 52 quai de la Rapée - CS 71230 75583 PARIS CEDEX 12 FRANCE Tél +33 1 82 51 55 55 Fax +33 1 82 51 55 56 environnement@setec.fr www.setec.fr	Gwenaëlle LE DEODIC Chef de projets Immeuble Central Seine 42 - 52 quai de la Rapée - CS 71230 75583 PARIS CEDEX 12 France Tél +33 1 82 51 46 51 Mob +33 6 10 77 90 73 gwenaelle.ledeodic@setec.com

www.setec.fr

Paris

Immeuble Central Seine
42-52 quai de la Rapée
CS 71230
75583 PARIS CEDEX 12
FRANCE

Tél +33 1 82 51 55 55

Lille

2 rue du Priez
59000 LILLE
FRANCE

Tél +33 3 28 38 17 87

Lyon

Immeuble le Crystallin
191-193 cours Lafayette
CS 20087
69458 LYON CEDEX 06
FRANCE

Tél +33 4 27 85 49 56

Nantes

L'Acropole
1 allée Baco
44000 NANTES
FRANCE

Tél +33 2 44 76 63 30

Madame Caroline COMTE SFEZ
GROUPE SARTORIUS
36 AVENUE HOCHÉ
75008 PARIS

Service : Urbanisme
Affaire suivie par : Prune ROUDIER-DAVAL
tél. : 01.34.90.88.67
courriel : proudier@mairie-conflans.fr
n/réf : 20210923D/5029

Objet : Usage Futur - Avis Mr le Maire de Conflans SARTORIUS

Conflans, le 7 septembre 2021

Madame,

En réponse à votre courriel reçu en mairie le 7 septembre 2021, veuillez trouver ci-joint l'avis favorable que j'émet sur le type d'usage futur des terrains à l'issue de l'exploitation du site.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

**L'adjoint au Maire délégué
à l'Urbanisme,**



Jean-Jacques HUSSON

Paris, le 22 septembre 2021

PLATEFORME YVELINOISE DE VALORISATION
TRANSIT – RECYCLAGE – VALORISATION DES MATERIAUX ET DECHETS DU BTP
TRANSPORT MULTIMODAL ROUTIER / FLUVIAL
CONFLANS-SAINTE-HONORINE / ACHERES

AVIS SUR LE TYPE D'USAGE FUTUR DES TERRAINS A L'ISSUE DE
L'EXPLOITATION DU SITE

Conformément à l'article R. 512-46-4-5° du Code de l'environnement,

Je soussigné, Monsieur Jean-Jacques HUSSON, agissant en tant qu'adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme de la commune de CONFLANS-SAINTE-HONORINE où est implanté le projet de plateforme de valorisation, transit, recyclage des matériaux et déchets issus du BTP soumis à enregistrement au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), déclare émettre un **avis favorable** sur le type d'usage futur du site après exploitation, à savoir un usage en zone Naturelle Valorisée carrière (NVc), conforme au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en vigueur depuis le 21 février 2020 relatif aux communes de Conflans-Sainte-Honorine (78700) et d'Achères (78260) sur lesquelles les terrains se trouvent.

Fait pour valoir ce que de droit.



L'Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme,


Jean-Jacques HUSSON



**DIRECTION GENERALE
DES SERVICES**

Affaire suivie par Stéphane Dovin
Assistant de direction
☎ 01 39 79 64 87 - 📠 01 39 79 63 00
✉ sdovin@mairie-acheres78.fr

Achères, le 7 septembre 2021

**GROUPE SARTORIUS
MADAME CAROLINE COMTE-SFEZ
36 AVENUE HOCHÉ
75008 PARIS**

Objet : Plateforme yvelinoise de valorisation, transit, recyclage des matériaux et déchets issus du BTP

LRAR n°1A 190 021 4678 4

Madame,

En réponse à votre courriel reçu en mairie le 7 septembre 2021, veuillez trouver ci-joint l'avis favorable que j'émetts sur le type d'usage futur des terrains à l'issue de l'exploitation du site.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Le Maire,

Marc HONORÉ

Hôtel de ville

8, rue Deschamps-Guérin - B.P. 100 - 78260 Achères
Téléphone. 01 39 79 64 00 - Fax. 01 39 11 22 42 - www.mairie-acheres78.fr





Achères, le 7 septembre 2021

PLATEFORME YVELINOISE DE VALORISATION
TRANSIT – RECYCLAGE – VALORISATION DES MATERIAUX ET DECHETS DU BTP
TRANSPORT MULTIMODAL ROUTIER / FLUVIAL
CONFLANS-SAINTE-HONORINE / ACHERES

AVIS SUR LE TYPE D'USAGE FUTUR DES TERRAINS A L'ISSUE DE L'EXPLOITATION DU
SITE

Conformément à l'article R. 512-46-4-5° du code de l'environnement,

Je soussigné, Monsieur Marc HONORE, agissant en tant que Maire de la commune d'ACHERES où est implanté le projet de plateforme de valorisation, transit, recyclage des matériaux et déchets issus du BTP soumis à enregistrement au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), déclare émettre un avis favorable sur le type d'usage futur du site après exploitation, à savoir un usage en zone Naturelle Valorisée carrière (NVc), conforme au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en vigueur depuis le 21 février 2020 relatif aux communes d'Achères (78260) et Conflans-Sainte-Honorine (78700) sur lesquelles les terrains se trouvent.

Fait pour valoir ce que de droit.

Le Maire,



Marc HONORE

Hôtel de ville

8, rue Deschamps-Guérin - B.P. 100 - 78260 Achères

Téléphone. 01 39 79 64 00 - Fax. 01 39 11 22 42 - www.mairie-acheres78.fr

